

**REPUBLIQUE DU BENIN**

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 2005-588 DU 16 SEPTEMBRE 2005  
Chargeant Monsieur **Séidou MAMA SIKA**, Ministre de  
l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation de  
l'intérim de Monsieur **Cosme SEHLIN**, Ministre des  
Finances et de l'Economie pour compter du lundi 19 au  
mercredi 21 septembre 2005.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Vu la Loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République  
du Bénin ;

Vu la Proclamation le 3 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats  
définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

Vu le Décret n°2005-052 du 04 février 2005, portant composition  
du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2005-580 du 13 septembre 2005 chargeant Monsieur Pierre  
OSHO, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale de l'intérim du Président  
de la République pour compter du 13 septembre 2005.

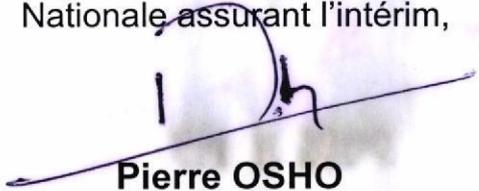
**DECRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Pour compter du lundi 19 au mercredi 21 septembre 2005, Monsieur  
**Séidou MAMA SIKA**, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation  
est chargé de l'intérim du Ministre des Finances et de l'Economie pendant  
l'absence de Monsieur **Cosme SEHLIN**.

**Article 2** : Le présent Décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 16 septembre 2005

Pour le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent,  
le Ministre d'Etat chargé de la Défense  
Nationale, assurant l'intérim,

  
**Pierre OSHO**

**AMPLIATIONS** : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4  
MFE 4 MIPME 4 SGG 4 AUTRES MINISTERES 18 JO 1